

---

---

**Appareils de levage à charge  
suspendue — Disposition et  
caractéristiques des commandes —**

**Partie 3:  
Grues à tour**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Cranes — Control layout and characteristics —*  
*Part 3: Tower cranes*  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7752-3:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7752-3:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Commandes</b> .....	<b>1</b>
4.1    Exigences .....	1
4.2    Disposition des commandes.....	2
<b>5</b> <b>Consoles</b> .....	<b>3</b>
<b>6</b> <b>Arrêt</b> .....	<b>3</b>

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 7752-3:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/CEI, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues (voir [www.iso.org/patents](http://www.iso.org/patents)).

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, aussi bien que pour des informations au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien URL suivant: [Foreword – Supplementary information](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9daf61638/iso-7752-3-2013)

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 96, *Appareils de levage à charge suspendue*, sous-comité SC 7, *Grues à tour*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 7752-3:2010), qui fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 7752 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Appareils de levage à charge suspendue — Disposition et caractéristiques des commandes*:

- *Partie 1: Principes généraux*
- *Partie 2: Disposition et exigences de base pour les grues mobiles*
- *Partie 3: Grues à tour*
- *Partie 4: Grues à flèche*
- *Partie 5: Ponts roulants et ponts portiques*

# Appareils de levage à charge suspendue — Disposition et caractéristiques des commandes —

## Partie 3: Grues à tour

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7752 spécifie les exigences particulières des commandes pour les grues à tour, telles que définies dans l'ISO 4306-3:2003 et l'ISO 4306-3:2003/Amd.1:2011, ainsi que la disposition des organes de service de base utilisés pour le positionnement des charges.

NOTE Pour les principes généraux et les exigences relatifs aux commandes des appareils de levage à charge suspendue, voir l'ISO 7752-1.

### 2 Références normatives

Les documents suivants, en totalité ou en partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 4306-1:2007, *Appareils de levage à charge suspendue — Vocabulaire — Partie 1: Généralités*

ISO 4306-3:2003, *Appareils de levage à charge suspendue — Vocabulaire — Partie 3: Grues à tour*

ISO 4306-3:2003/Amd.1:2011, *Appareils de levage à charge suspendue — Vocabulaire — Partie 3: Grues à tour — Amendement 1*

ISO 7752-1:2010, *Appareils de levage à charge suspendue — Disposition et caractéristiques des commandes — Partie 1: Principes généraux*

CEI 60204-32:2008, *Sécurité des machines — Equipement électrique des machines — Partie 32: Exigences pour les appareils de levage*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans ISO 4306-1:2007, l'ISO 4306-3:2003, l'ISO 4306-3:2003/Amd.1:2011, et l'ISO 7752-1:2010 s'appliquent.

### 4 Commandes

#### 4.1 Exigences

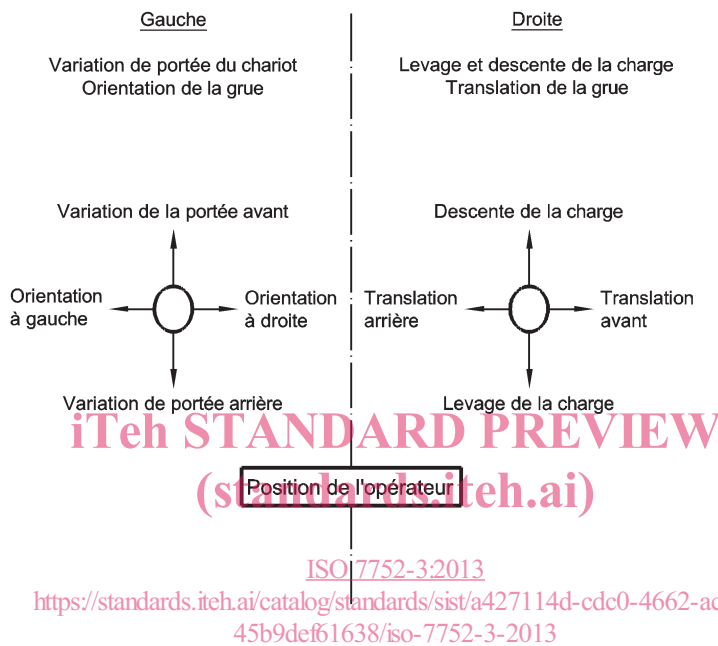
Les exigences données dans l'ISO 7752-1:2010 s'appliquent

## 4.2 Disposition des commandes

### 4.2.1 Généralités

Les organes de service de base doivent être disposés comme indiqué à la [Figure 1](#), de la façon générale suivante:

- à droite: levage et descente de la charge, translation de la grue;
- à gauche: variation de portée du chariot, orientation de la grue.



**Figure 1 — Disposition des commandes de base d'une grue à tour**

### 4.2.2 Leviers de commande à rotule ou à cadran

En cas d'utilisation de commande à rotule ou à cadran, les mouvements de la grue doivent correspondre au sens de déplacement du levier indiqué au [Tableau 1](#).

**Tableau 1 — Mouvements de la grue et sens de déplacement du levier**

Mouvements de la grue	Sens de déplacement du levier
Levage de la charge, relevage de la flèche, déplacement vers l'arrière du chariot, ou de la flèche si celle-ci peut se déplacer horizontalement	Levier vers l'opérateur (levier vers l'arrière)
Descente de la charge, descente de la flèche, déplacement vers l'avant du chariot ou de la flèche si celle-ci peut se déplacer horizontalement	Levier à l'opposé de l'opérateur (levier vers l'avant)
Orientation à droite	Levier vers la droite de l'opérateur
Orientation à gauche	Levier vers la gauche de l'opérateur
Translation de la grue	Levier vers la droite ou vers la gauche du conducteur en fonction de la position du conducteur par rapport au sens de déplacement désiré

## 5 Consoles

Les exigences données dans l'ISO 7752-1:2010 s'appliquent.

## 6 Arrêt

Le temps donné dans la CEI 60204-32:2008, 9.2.7.3 s'applique. Pour les grues à tour, la valeur est de 1 s. Pour les radiocommandes, le temps est compris entre 0,5 s et 2 s.

[ISO 7752-3:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 7752-3:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a427114d-cdc0-4662-ac54-45b9def61638/iso-7752-3-2013>